



le 28 juillet 2025

**Objet: Intégration de solutions fondées sur la nature dans le projet Chignecto Isthmus Resiliency Project**

Cher L'honorable Dominic LeBlanc et Mme Megan Mitton,

Nous vous écrivons en réponse à l'engagement récent des gouvernements du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse à protéger l'isthme de Chignecto contre les effets de plus en plus destructeurs des changements climatiques, et plus particulièrement contre les inondations extrêmes et l'élévation du niveau de la mer dans l'isthme. À la suite de la séance de consultation communautaire organisée en mai 2025 à Amherst, en Nouvelle-Écosse, par les responsables du projet Chignecto Isthmus Resiliency Project du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, nous sommes heureux d'apprendre que des solutions fondées sur la nature sont envisagées dans le cadre de ce projet et tenons à exprimer notre soutien sans réserve à cette approche.

Les signataires de cette lettre comprennent des organisations de conservation actives dans le domaine du climat et de la nature au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Nous avons travaillé avec des approches climatiques fondées sur la nature, telles que la restauration des marais salés, les côtes vivantes et les projets de restauration des berges, et avons pu constater leurs avantages considérables. Nous travaillons depuis de nombreuses années sur les opportunités de protection et de conservation de l'isthme de Chignecto et souhaitons formuler les recommandations suivantes afin de renforcer le projet et la protection de l'isthme de Chignecto.

**Importance des écosystèmes et de la culture de l'isthme de Chignecto**

L'isthme de Chignecto est un site d'une grande valeur culturelle et environnementale. Depuis des temps immémoriaux, les Mi'kmaq vivent, chassent et gèrent ces terres. Ce site est important pour l'histoire acadienne, car il abrite deux lieux historiques nationaux<sup>1</sup>. Non seulement il sert de pont terrestre pour les communautés humaines, le commerce et la faune, mais il abrite également d'importants écosystèmes, allant de vastes milieux humides côtiers et terrestres à des parcelles de forêt wabanaki/acadienne intactes. De nombreuses espèces en péril, notamment la tortue des bois, l'original, la grive des bois et les populations de saumon de l'Atlantique de la baie intérieure de Fundy, dépendent de l'isthme pour accéder à leurs habitats d'alimentation, de reproduction et d'hivernage sur l'isthme et de chaque côté de la frontière provinciale.

Les écosystèmes côtiers le long de l'isthme de Chignecto sont très dynamiques et fournissent des services écosystémiques précieux qui profitent au grand public. Ces écosystèmes côtiers importants comprennent des marais salés, des vasières, des plages, des étangs barachois et des milieux humides côtiers. Les marais salés sont des écosystèmes côtiers très productifs qui favorisent la biodiversité locale, le stockage du carbone et fournissent un habitat de reproduction pour des espèces de poissons importantes sur le plan commercial. Les vastes vasières et plages sont des habitats essentiels pour l'alimentation et le repos de dizaines de milliers d'oiseaux de rivage migrateurs protégés au niveau international.

### **Solutions fondées sur la nature**

Une telle parcelle de terre, importante sur les plans géographique, économique, culturel et environnemental, mérite d'être protégée. La collaboration entre les gouvernements provinciaux du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, ainsi que les ministères fédéraux, est essentielle pour protéger l'isthme de Chignecto contre les défis croissants posés par l'élévation du niveau de la mer et l'intensité et la fréquence accrues des tempêtes, qui contribuent à des taux plus élevés d'érosion et d'inondation.

Les digues ont toujours été et continuent d'être un moyen de protéger les terres, les communautés et les infrastructures contre les marées hautes de la baie de Fundy. Elles ne sont toutefois pas la seule option. Les solutions fondées sur la nature se sont avérées être un outil viable pour se protéger contre l'élévation du niveau de la mer et les inondations et l'érosion accrue qui en résulteraient. Des études ont montré que le couplage d'une augmentation de la superficie des marais littoraux servant de zone tampon, combiné à des digues, est une stratégie efficace pour se protéger contre l'élévation du niveau de la mer<sup>ii</sup>. Cela garantit que les marais salés ont suffisamment d'espace pour se développer et permet à la digue d'offrir une protection à une hauteur réduite. Permettre aux marais salés de se développer le long de l'isthme présente plusieurs avantages : les milieux humides et les marais salés offrent une protection grâce à l'atténuation des vagues et à la stabilisation des sédiments ; ils offrent également plusieurs avantages connexes, notamment la rétention/filtration des eaux pluviales, la création d'habitats, des couloirs de migration, le stockage du carbone et des habitats pour les poissons<sup>iii</sup>. Cela peut à son tour contribuer à atteindre les objectifs de réduction des émissions, soutenir la pêche<sup>iv</sup> et, associé à des solutions d'ingénierie, protéger les infrastructures critiques.

Pour relever les nouveaux défis posés par le changement climatique, il faut faire preuve d'innovation et de créativité. Les dirigeants qui adoptent ces approches proposeront des solutions alternatives qui, utilisées seules ou en combinaison avec des méthodes d'ingénierie, peuvent offrir des moyens sûrs et rentables de protéger les terres, les communautés et les infrastructures. De plus, ces solutions peuvent offrir des avantages connexes qui n'avaient pas été pris en compte dans les estimations de coûts initiales. Des fonds sont disponibles pour les projets d'infrastructures naturelles qui peuvent contribuer à atténuer les effets du changement climatique. Cela représente une excellente occasion pour le gouvernement de s'associer à des organisations travaillant sur des solutions d'adaptation au changement climatique dans la région, ce qui aboutira finalement à des résultats positifs pour l'isthme de Chignecto.

Alors que les deux provinces avancent avec le gouvernement fédéral dans la protection de l'isthme de Chignecto, nous vous encourageons vivement à continuer d'explorer toutes les solutions à ce problème, et pas seulement celles qui sont traditionnellement mises en œuvre, afin d'adopter une approche plus intégrée, holistique et rentable pour protéger l'isthme.

**Recommandations :**

- Élaborer des solutions en collaboration avec les nations autochtones.
- Combiner les solutions d'ingénierie avec des solutions fondées sur la nature, telles que la conservation et la restauration des marais salés, afin de mieux protéger l'isthme à long terme.
- Veiller à ce que les fonctions essentielles de connectivité écologique et de déplacement de la faune soient intégrées dans toutes les mesures d'adaptation au changement climatique prévues et mises en œuvre.

Nous espérons que vous tiendrez compte de ces recommandations. Nous tenons à souligner l'importance de consulter les nations autochtones des deux côtés de la frontière provinciale. Les décisions concernant l'utilisation des terres sur les territoires non cédés sont assujetties à l'obligation de consultation et d'accommodement. En outre, la collaboration entre les gouvernements, les ministères, les municipalités, les organisations environnementales et les communautés sera essentielle pour protéger l'isthme de Chignecto et atténuer les effets de la crise climatique, au-delà de la simple protection du corridor de transport.

Nous attendons avec impatience votre réponse et serions heureux de pouvoir répondre à vos questions ou discuter plus en détail de nos recommandations avec vous.

Cordialement,



Kelsey Butler, Directrice, Region Atlantic-Québec  
Oiseaux Canada



Roberta Clowater, Directrice générale  
Société pour la nature et les parcs du Canada - Nouveau-Brunswick



Kal Dutta, Directrice générale par intérim  
EOS Eco-Energy



Beverly Gingras, Directrice générale  
le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick



Carli Le Roux, Directrice générale par intérim  
Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick



Vanessa Roy-McDougall, Directrice générale  
Nature NB



Lyle Vicaire, President  
Maqamigew Anqotumeg Inc.

Copie à :

L'honorable Chuck Chiasson, ministre des Transports et de l'Infrastructure (N.-B.)

L'honorable Gilles LePage, ministre de l'Environnement et des Changements climatiques (N.-B.)

Maire Andrew Black (Tantramar)

Glen MacDonald et Pam Davidson (le projet visant à renforcer la résilience de l'isthme de Chignecto)

---

<sup>i</sup> Jonah, A. M. L. (2022). Revealing the history of the Isthmus of Chignecto: Toward truth and reconciliation. *Journal of New Brunswick Studies / Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, 14(1), 119–143. Retrieved from <https://journals.lib.unb.ca/index.php/JNBS/article/view/32890>

<sup>ii</sup> Van Proosdij, D., Page, S., (2012). Best Management Practices for Climate Change Adaptation in Dykelands: Recommendations for Fundy ACAS sites. Atlantic Climate Adaptations Solutions Association. <https://research.fit.edu/media/site-specific/researchfit.edu/coast-climate-adaptation-library/canada-amp-arctic/canada---atlantic/Van-Proosdij--Page.--2012.--Best-Practices-for-CC-Adaptation-in-Dykelands,-Fundy-ACAS-Sites.pdf>

<sup>iii</sup> Sherren, K., Ellis, K., Guimond, J. A., et al. (2021). Understanding multifunctional Bay of Fundy dykelands and tidal wetlands using ecosystem services—a baseline. *FACETS*. 6: 1446-1473. <https://doi.org/10.1139/facets-2020-0073>

<sup>iv</sup> Drever, C. R., Cook-Patton, S. C., Akhter, F., et al. (2021). Natural Climate Solutions for Canada. *Science Advances*, 7(23). <https://doi.org/10.1126/sciadv.abd6034>